Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213502859-20251211-2025_086-DE

SAINT-JUST
terre de vie et d'histoire

Grand Site Mégalithique de Bretagne

2025/086

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel MAHÉ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Daniel MAHÉ, Mme Catherine DUTHU, M. Gérard BAUDU, M. Cyrille BOUREL, M. Hervé JARNOT, M. Hervé BLOUIN, M. Benoît DALLÉRAC, Mme Héléna FRANGEUL, Mme Morgane MAHÉ, M. Vincent YVOIR

Excusées : Mme Valérie LUC, Mme Nathalie DELACOUR

Absente : Mme Aline HERVÉ

Procuration : Mme Géraldine YVOIR a donné procuration à M. Vincent YVOIR

Date de convocation : le 5 décembre 2025

Secrétaire de séance : M. Cyrille BOUREL

Objet :
Clôture du budget annexe du Lotissement des Grottes : délibération modificative

M. le Maire présente au conseil municipal le décompte détaillé du budget annexe Lotissement des Grottes qui se solde par un résultat de clôture de l'exercice 2024 à 24 837.44 €.

Il précise que ce budget ne présente plus de mouvement et que pour clore définitivement ce dossier, il convient de procéder à l'intégration de ce résultat au budget principal de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- que le résultat de clôture déficitaire du budget annexe Lotissement des Grottes a été repris au budget principal de la commune 2025,

- d'acter la clôture du budget annexe du Lotissement des Grottes au 31/12/2025 après comptabilisation des dernières opérations de stock et versement de la TVA à la marge,

- avise le service des Impôts des Entreprises en charge du dossier TVA par transmission de cette délibération,

- donne pouvoir à M. le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Cette délibération annule et remplace celle en date du 14 avril 2025 portant le numéro 2025/047 et visée des services de la Préfecture 35 le 23/04/2025.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel MAHÉ



MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr